

Résultat de l'étude Pestexpo 2022

Depuis plusieurs années, de nombreuses enquêtes et des lanceurs d'alerte apparaissent sur la question des produits phytopharmaceutiques.

Pour en savoir plus, vous pouvez lire l'article du Journal "le Monde" édité le 16 février 2022 sur le sujet.

Pestexpo a recensé 5300 rapports et études scientifiques du monde entier qui ont démontré le lien direct entre certaines maladies et les pesticides. Des maladies notamment en France sont reconnues officiellement comme la maladie de Parkinson, des troubles cognitifs, le lymphome non hodgkinien** ou le myélome multiple***, le cancer de la prostate et des troubles respiratoires.

**Lymphome non hodgkinien : cancer qui se déclare lorsque l'organisme produit trop de lymphocytes anormaux (un type de globules blancs).

***Myélome multiples : les plasmocytes (un type de globules blancs) deviennent cancéreux et se multiplient. Cette maladie peut également affecter les os, le système immunitaire, les reins et le nombre de globules rouges dans le sang.

I. Pestexpo : le contexte

C'est en 1999, qu'Isabelle Baldi et Pierre Lebailly s'intéressent à la question des pesticides. Les pesticides regroupent les produits phytopharmaceutiques et les biocides.

Ils sont partis du constat que la grande majorité des études sur l'exposition des utilisateurs de produits phytos étaient réalisées par les fabricants. Les données étaient classées en "secret commercial" donc invérifiables sauf pour les autorités en charge de l'autorisation des produits.

Les fabricants doivent démontrer que l'exposition aux pesticides présente peu ou pas de risque selon le "niveau acceptable d'exposition de l'opérateur".

Pour se faire, des tests sont réalisés sur des rongeurs et extrapolés pour l'Humain. Si les mesures sont supérieures au niveau acceptable, alors des recommandations sont mises en place sur l'étiquette. Le port des équipements de protection individuels dits EPI garantit alors le niveau acceptable de l'exposition au pesticide.

Fort de ce constat, les deux chercheurs ont décidé de mener des études de terrain sur l'exposition réelle des utilisateurs.



II. Premières observations sur le terrain

Lors de l'évaluation de terrain, un constat est réalisé par les deux chercheurs : "Selon les fabricants de pesticides, déboucher une buse, la projection de gouttelette lors de l'ouverture d'un bidon, le demi-tour au champ dans les brumes de pulvérisation, la cabine ouverte ou sans filtre spécifique, marcher dans la parcelle tout juste traitée... sont autant d'événements classés comme "incidents"". **Ils ne sont donc pas pris en compte lors de l'évaluation de l'exposition de l'opérateur.**

Les produits phytos ne sentent pas forcément. Ils ne sont pas toujours visibles non plus.

Alors comment percevoir ce danger quand c'est devenu un quotidien ?

Beaucoup d'agriculteurs, d'utilisateurs en parcs et jardins ou encore de maraichers manipulent et pulvérisent encore aujourd'hui en short et en t-shirt. C'est la réalité de terrain.

III. Procédure d'évaluation sur le terrain

En 1995, les règles d'évaluation des pesticides sont harmonisées.

La procédure explique le nombre de patch à apposer, les endroits, la méthode de mesure des résidus sur les mains, les échantillons d'urine à prendre...

Ensuite tout est compilé dans un modèle mathématique allemand "UK-POEM" ou EUROPOEM qui calcule la contamination potentielle.

Le mode de calcul complexe prend en compte plusieurs données.

Dans ce modèle, il est indiqué que les bonnes pratiques et le port d'EPI sont des facteurs de réduction de 90 à 95% de la contamination potentielle.



Si les EPI ne sont pas portés, que se passe-t-il alors ?

Le port des EPI :

- Peut s'avérer difficile et inconfortable et donc pas ou partiellement portés ;
- Nécessite de bien utiliser les EPI pour éviter les contaminations secondaires voir indirects ;
- Représente un coût : pour les salariés tout repose sur la bonne volonté de l'employeur à fournir les protections appropriées. Pour les indépendants, cela repose sur leur sensibilisation.

Ainsi, le modèle et les scénarios d'exposition sous estiment le réel niveau d'exposition

IV. Le nouveau modèle de calcul d'exposition

En 2014, un nouveau système d'évaluation des phytos est réfléchi. Un nouveau groupe composé d'experts, de représentants d'organisation de lobbying et de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) est constitué.

Selon l'EFSA, les bonnes pratiques signifient qu'un modèle peut être fondé sur l'hypothèse de conduites correctes et ne peut inclure les accidents ou les mauvais comportements. Dans ce modèle, les EPI et les bonnes pratiques sont toujours des facteurs de réduction à l'exposition de 90 à 95%.

En 2019, **les autorisations de mise sur le marché sont délivrées selon des précautions limitant considérablement l'exposition** par, notamment, le port d'EPI **afin d'atteindre "un niveau acceptable d'exposition de l'opérateur"**.

Sans cette protection, bon nombre de produits seraient interdits car trop dangereux pour l'opérateur.

V. Conclusion

Beaucoup d'autres études dénoncent les problèmes de santé engendrés par l'utilisation des pesticides comme AgriCan par la MSA, l'effet cocktail par l'INRAE, Les pesticides et la santé de l'INSERM, ...

Si l'utilisation des pesticides est nécessaire, des protections type EPI et des bonnes pratiques de travail sont indispensables pour préserver sa santé.

Pour vous équiper, renseignez-vous sur notre site internet : "[guide des équipements phytos](#)" sur le site [PreventAgri](#).

En ergonomie et dans le code du bien-être au travail, le principe de base est l'adaptation de l'environnement de travail à l'Homme et non l'Homme au travail.

Rappelons que les EPI sont le derniers recours pour la protection des utilisateurs. Afin d'améliorer la sécurité et la santé des utilisateurs, il est préférable de prendre les mesures de prévention en choisissant des produits moins dangereux, en stockant en sécurité, en ayant du bon matériel, bien entretenu...